

## I - BIOGRAPHIE DE STE JEANNE D'ARC

**JEANNE D'ARC** (*sainte*), dite la Pucelle d'Orléans, héroïne française (Domrémy 1412-Rouen 1431). Fille de simples paysans, Jeanne d'Arc naît très probablement le 6 janvier 1412.- Son père, appelé Jacques D'arc (l'orthographe *d'Arc* est moderne et souligne l'anoblissement ultérieur de la famille), et sa mère, Isabelle Romée, ont déjà trois garçons : une autre fille complétera la famille.

Jeanne a environ 13 ans lorsqu'elle entend « une voix de Dieu pour l'aider à se gouverner ». Cette voix, ajouta-t-elle, « me disait deux ou trois fois la semaine qu'il fallait que je partisse et que je vinsse en France ; elle me disait que je lèverais le siège mis devant la cité d'Orléans... ». La France est alors réduite à la pire détresse, à la suite de la folie du roi Charles VI, de la défaite d'Azincourt- et de la rivalité qui oppose Armagnacs et Bourguignons. Le 21 mai 1420, le traité de Troyes a écarté du trône le fils de Charles VI, en instaurant le principe d'une double monarchie, française et anglaise, au profit du roi d'Angleterre.

Au mois de mai 1428, Jeanne se rend une première fois à Vaucouleurs, place forte proche de Domrémy, fidèle au roi de France, et demande au capitaine de la place, Robert de Baudricourt, une escorte pour la conduire auprès du roi de France, qui réside alors à Chinon. Econduite par le capitaine, elle revient le trouver au mois de janvier 1429. Entre-temps, la région de Domrémy a été dévastée par les troupes d'Antoine de Vergv, gouverneur de Champagne pour le roi d'Angleterre. D'autre part, le siège a été mis devant Orléans par le capitaine anglais Salisbury. Alors Baudricourt se laisse fléchir et, au soir du 13 février probablement, Jeanne, habillée de vêtements d'homme, accompagnée de deux écuyers et de quatre valets d'armes, se met en route pour gagner Chinon.

Arrivée le 23 février vers midi, elle attend deux jours que le roi Charles VII consente à la recevoir. La réception a lieu au soir du 25 février. Jeanne, selon les témoins, se dirige droit vers le roi, dissimulé parmi les hôtes de la Cour, et lui annonce que sa mission est de le faire sacrer et couronner dans la ville de Reims comme légitime héritier du roi de France. Il a avec elle un entretien secret, à la suite duquel, au dire des assistants, il paraît radieux. Jeanne n'a jamais révélé sur quoi porta cet entretien ; on considère généralement qu'elle réussit à convaincre Charles VII de sa légitimité (sur laquelle sa propre mère, Isabeau de Bavière, avait laissé courir des bruits infamants) et de ses droits à la couronne. Jeanne est ensuite emmenée à Poitiers, où elle subit pendant trois semaines l'interrogatoire de prélats et de théologiens, qui cherchent à s'éclaircir sur la pureté de ses intentions.

Sur leurs conclusions, elle reçoit à Tours sa maison militaire, son équipement, et une épée qu'elle a envoyé chercher dans l'église Ste-Catherine de Fier-bois, où on l'a déterrée sur ses indications.

Assiégée depuis le 12 octobre précédent, la cité d'Orléans se trouve peu à peu réduite à la famine. Dès le vendredi 29 avril au soir, Jeanne fait pénétrer dans la ville un convoi de ravitaillement et y entre elle-même par la seule porte demeurée libre, la porte de Bourgogne, où elle est accueillie par le futur comte de Dunois, le Bâtard d'Orléans, chargé de la défense des assiégés. La position respective des forces françaises et anglaises est renversée, l'une après l'autre, les bastilles édifiées par les Anglais tombent aux mains des troupes royales : le 4 mai, la bastille Saint-Loup ; le 6, celle des Augustins ; le 7, enfin, la bastille des Tourelles, d'importance capitale ; puisqu'elle bloque le pont reliant Orléans à la rive gauche de la Loire. Au matin du 8 mai, sentant la partie perdue, les Anglais lèvent le siège ; Orléans est délivrée.

Sur les instances de Jeanne, le roi se dirige vers Reims pour y être couronné ; il s'agit de se frayer un chemin dans une région entièrement aux mains des Anglo-Bourguignons. Le 18 juin, après la prise de Meung, de Jargeau et de Beaugency, la victoire de Patay libère la région de la Loire et détruit l'armée anglaise de renfort envoyée par le régent Bedford, qui réside à Paris, exerçant le pouvoir au nom de son neveu Henri VI d'Angleterre, alors âgé de 8 ans. Successivement, Auxerre, Troyes et Châlons ouvrent leurs portes aux armées royales, et le roi entre dans Reims, où il est sacré le 17 juillet 1429. Dès lors, le prestige de Charles VII est assuré ; mais la série des victoires de Jeanne semble terminée. Le roi entend reprendre une politique de négociations qui compromet quelque peu l'effet des succès militaires. Ses lenteurs calculées aboutissent à un échec devant Paris, le 8 septembre 1429, et, après avoir regagné les bords de Loire, Charles VII disperse la brillante armée du sacre.

L'ardeur de Jeanne est détournée vers des objectifs secondaires ; elle fait le siège de Saint-Pierre-le-Moutier, échoue devant La Charité-sur-Loire, et passe l'hiver dans l'inaction. Au mois de mars 1430, elle tente inutilement de reprendre l'offensive ; au soir du 23 mai 1430, venue au secours de Compiègne, que le duc de Bourgogne Philippe le Bon s'était mis en devoir d'assiéger, elle est faite prisonnière par un membre de la suite du Bourguignon Jean de Luxembourg, comte de Ligny. Celui-ci, après l'avoir enfermée successivement dans les forteresses de Beaulieu-en-Vermandois, puis de Beaufort, devait la vendre aux Anglais (nov. 1430) par l'intermédiaire de l'évêque de Beauvais, Pierre Cauchon, tout dévoué à leur cause. Aux mains d'une escorte anglaise, Jeanne est amenée d'Arras, lieu des négociations, à Rouen, dont les Anglais ont fait l'une de leurs principales places fortes. Là, l'évêque Cauchon entreprend contre elle (par dérogation, puisqu'il n'a pas le droit de faire à Rouen office de juge ecclésiastique) un procès d'hérésie.

L'instruction est menée à huis clos dans le château de Rouen, où Jeanne est enfermée, du 9 janvier au 26 mars 1431. Cauchon est assisté du vice-inquisiteur. Jean Lemaitre et d'une quarantaine d'assesseurs, tous plus ou moins dévoués à la cause de l'Angleterre. L'assistance d'un avocat est refusée à la prisonnière, qui, contre toutes les règles en usage dans les procès d'inquisition, est détenue en prison laïque et gardée par des geôliers anglais, et non par des femmes dans la prison de l'archevêché.

Le texte du procès, dont on possède plusieurs manuscrits, révèle l'admirable équilibre de la jeune femme qui, pas un instant, ne doute de sa mission.

Jeanne mourra sur le bûcher au matin du mercredi 30 mai 1431, sur la place du Vieux-Marché de Rouen. Elle a été habilement amenée par Cauchon à subir le supplice des relaps : le 24 mai précédent, à la suite d'une mise en scène organisée au cimetière Saint-Ouen, elle a déclaré en public qu'elle abandonnerait l'habit d'homme, ce dont ses juges ont fini par faire le signe de sa soumission à l'Église. Ramenée en sa même prison, les violences de ses geôliers l'ont contrainte, pour défendre d'eux son corps « tout net en entier », à reprendre l'habit d'homme. Jeanne en a vainement appelé au pape ; de cet appel, contrairement à toutes les règles des procès d'inquisition, il n'a pas été tenu compte.

Charles VII n'a rien tenté pour la soustraire à ses ennemis. Mais beaucoup plus tard, en 1450, deux mois après avoir fait son entrée solennelle dans Rouen reconquise, il donnera l'ordre de faire une enquête sur les circonstances du procès et du supplice de Jeanne. Par la suite, un procès de réhabilitation sera entrepris sur les documents retrouvés à Rouen. Sa mère Isabelle, qui vivait encore, et ses deux frères Pierre et Jean avaient obtenu, en 1455, le rescrit pontifical, délivré par le pape Calixte III, qui permettait d'entreprendre cette réhabilitation, dont les artisans furent le grand inquisiteur Jean Bréhal et l'archevêque de Rouen, Guillaume d'Estouteville. La réhabilitation sera prononcée à Rouen le 7 juillet 1456.

Il faudra attendre la publication complète des textes originaux des deux procès (condamnation et réhabilitation), dans l'ouvrage de Jules Quicherat, en cinq volumes, qui paraissent de 1841 à 1849, pour que la physionomie de Jeanne d'Arc se dégage dans sa vérité. Au XIX<sup>e</sup>s., d'ailleurs, la renommée de Jeanne grandit de façon étonnante, et sa sainteté est reconnue par l'Église, qui la béatifie en 1909 et la canonise en 1920. La fête de Jeanne d'Arc est devenue en France fête nationale, fixée au dimanche suivant le 8 mai. (→ Biblio.)